

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que M. Moulay Hassan Debarh Mounir, a déclaré le 16 juillet 2007, avoir cédé sur le marché central, le 9 juillet 2007, 500 actions Cartier Saâda, au cours unitaire moyen de 251,33 DH, franchissant à baisse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, M. Moulay Hassan Debarh Mounir détient 38.830 actions Cartier Saâda, soit 9,95% du capital de ladite société.

**Contact CDVM :**  
Tel : 037 68 89 27  
E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)